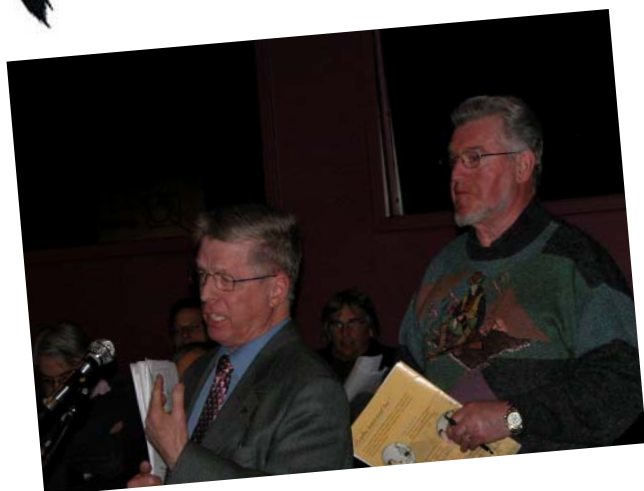




Édition spéciale du 22 mars 2007 Numéro 64

ÉDITION SPÉCIALE

La campagne électorale québécoise 2007 et le loisir



Le 20 mars dernier, le Conseil québécois du loisir et Sports-Québec ont accueilli les porte-parole des 4 partis politiques susceptibles d'accéder à l'Assemblée nationale. Il s'agissait pour eux de présenter aux organismes nationaux de loisir et de sport, et à leurs principaux partenaires, leurs orientations en matière de loisir et de sport.

Ces rencontres, d'une durée de 90 minutes chacune, comprenaient une présentation d'une trentaine de minutes, suivies d'un échange. Elles se sont déroulées à l'Auditorium de la Tour de Montréal du Parc olympique.

Messieurs Amir Khadir de Québec Solidaire, Éric Laporte de l'Action Démocratique du Québec, Jean-Marc Fournier du Parti Libéral du Québec et Richard Legendre du Parti Québécois devaient donc, à titre de représentants de partis politiques aspirant à diriger ou susceptibles de participer à la direction politique du Québec, présenter leur vision du développement de ces domaines importants dans la qualité de vie des Québécoises et Québécois pour la durée du prochain mandat, généralement de 4 ans.

Les grands thèmes proposés par le CQL touchaient le renouvellement du partenariat entre l'État et les associations, la reconnaissance et le financement, les infrastructures, le financement alternatif et les événements.



Le bulletin *Organismes en action* est distribué gratuitement aux membres du Conseil québécois du loisir et à ses partenaires.

Réalisation et diffusion :



Grâce au soutien du :

Le bureau du CQL est situé au :
4545, av. Pierre-De Coubertin
C. P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3132
Télécopieur : (514) 252.30.24
Courriel : infocql@loisirquebec.com
www.loisirquebec.com

Rédaction : Daniel Caron
Collaboration : Michel Beauregard
Photos et mise en page : Joëlle Boulet

Organismes en action



QUÉBEC SOLIDAIRE

Le docteur Amir Kadhir a présenté les grandes lignes du programme de sa formation politique visant une meilleure répartition de la richesse et la mise en place d'une économie au service du social. Il a déploré que plusieurs décisions économiques des dernières décennies aient entraîné une foule de problèmes sociaux et environnementaux tout en concentrant de façon excessive la richesse. Reconnaisant sa connaissance limitée du domaine du loisir et du sport, il a invité les intervenants à s'impliquer auprès de Québec Solidaire, une jeune formation politique, pour bonifier leur connaissance de ce milieu dont il a découvert l'ampleur. Il a néanmoins expliqué certaines des grandes mesures envisagées par son parti susceptible d'avoir des retombées pour le loisir et le sport telles que :

- l'augmentation du salaire minimum à 10 \$ de l'heure;
- l'accroissement de la période légale de vacances à 3 semaines;
- l'accroissement de 100 M\$ du budget consacré aux organismes communautaires dans lesquels sont compris les organismes de loisir ;
- un accueil positif des récentes demandes des centres communautaires de loisir;
- leur volonté de favoriser le transport actif (vélo, marche);
- un investissement prévu de 260 M\$ en économie sociale, de 200 M\$ dans la santé (préventive), de 1 milliard dans l'emploi et de plus de 1 milliard dans la lutte à la pauvreté.

ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC

Monsieur Éric Laporte, accompagné de monsieur Mario Lapointe, a pour sa part situé l'intérêt de son parti pour les loisirs et les sports dans le cadre des mesures annoncées par son parti concernant les familles. Une somme de 875 M\$ est prévue à cet effet. Il a assuré que ces mesures contribueraient à l'accessibilité aux activités de ces domaines. Il a aussi souligné l'intention de son parti quant à l'accroissement important des écoles à vocation particulière et que cette voie, mieux connue sous l'appellation Sports-Études, pourrait être utilisée plus largement. En mentionnant l'autonomie des écoles prônée par son parti, il a élargi le concept en parlant de l'autonomie des corporations de loisir et de sport. À partir de son expérience personnelle, il s'est dit convaincu de l'apport des loisirs et des sports, particulièrement auprès des jeunes. Il a aussi souligné l'importance accordée par son parti à la prévention en matière de santé. Il a relevé l'intention de mettre en place des programmes de sensibilisation aux saines habitudes de vie pour les centres de la petite enfance et les écoles primaires. Dans ce dernier cas, un minimum de 30 minutes d'activités physiques est préconisé. Ne pouvant donner aucun chiffre précis, le cadre financier de son parti n'étant pas encore dévoilé, il a rassuré les organismes en affirmant que le soutien financier leur était consacré n'était pas menacé et que l'allègement prévu de l'administration publique pourrait permettre de rediriger des fonds vers les organismes. En terminant, il a relevé l'importance du bénévolat.



PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

L'actuel ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier a essentiellement dressé un bilan des réalisations. Il a démontré une grande connaissance du domaine sportif et identifié des réussites telles que la *Journée nationale du sport et de l'activité physique*, la professionnalisation des entraîneurs, le système de parrainage des *Jeux du Québec*,

le programme des infrastructures sportives (24 M\$), des grands événements sportifs (6 M\$), la campagne *VAS-Y*, etc. Il a présenté son choix pour le sport et l'activité physique en indiquant que le loisir était inclus dans ce volet dans le cas de plusieurs loisirs actifs tels que la marche. Il a d'ailleurs indiqué que son choix d'affectation de ressources limitées était largement influencé par la lutte à l'obésité, un problème clairement identifié par l'Organisation mondiale de la santé. Au chapitre des investissements dans les infrastructures sportives, il espère que le gouvernement fédéral fera sa part. Pour l'instant, il exclut les investissements dans les infrastructures de loisir (lieu d'hébergement). Dans les mesures à venir, il a confirmé que son parti envisageait un crédit d'impôt similaire au gouvernement fédéral pour l'activité physique et le prolongement de l'horaire scolaire de façon à permettre plus d'activités parascolaires. Il souhaite la consolidation des acquis et se dit conscient des besoins de soutien accru exprimés par les fédérations. Il indique l'intention de réaliser de juin 2007 à juin 2008 une réflexion plus approfondie sur le loisir et entend profiter du *Congrès mondial du loisir* en 2008 en ce sens.

PARTI QUÉBÉCOIS

Clôturant la journée, monsieur Richard Legendre a, pour sa part, présenté un projet qualifié d'ambitieux visant à redonner aux loisirs, aux sports, à l'activité physique et à l'éducation physique une place importante dans la société québécoise. Il a affirmé vouloir parler rapidement d'avenir après avoir fait un bref retour sur le bilan du Parti Québécois (*Équipe Québec*, crédit d'impôt aux athlètes, *Québec en forme*, *Ça bouge après l'école*, etc.). Il a souligné que ces domaines s'inscrivaient parfaitement dans les deux priorités de son parti soient l'éducation et la santé et qu'il en constituait un des grands outils. Il a indiqué que son parti entendait développer une véritable culture du sport et du loisir. Monsieur Legendre a résumé le programme du Parti Québécois en indiquant :

- ouvrir les écoles de 8 h à 17 h de façon à ce que les jeunes aient accès à plus d'activités parascolaires et ajouter une heure d'activité physique par jour;
- faire passer de 24 à 50 M\$ par année les investissements dans les infrastructures de loisir et de sport;
- réserver à la rénovation des infrastructures de loisir et de sport en milieu scolaire quelque 250 M\$ sur 5 ans sur l'investissement de 750 M\$ prévu pour l'entretien et l'amélioration des écoles;
- se faire partenaire des organismes fédérés de loisir et de sport et répondre à leurs préoccupations par un nouveau plan d'action récurant et additionnel de 10 M\$ par an. Il a indiqué que ses priorités étaient entre autres les centres communautaires de loisir, les camps, les fédérations nationales, les unités régionales de loisir et de sport, *Secondaire en spectacle* et autres;
- un investissement de 150 M\$ (argent neuf) est prévu pour de nouvelles mesures visant le développement de saines habitudes de vie. Ils mettront en place une table de concertation sur ce thème;
- profiter de la venue du 10^e *Congrès mondial du loisir* à Québec en 2008 pour renouveler la politique québécoise du loisir datant de 1979 et présenter un nouveau plan d'action qui sera à l'avantage de tous les secteurs du loisir (culturel, plein air, socio-éducatif et touristique). Un plan qui s'intéressera aux bénévoles, aux organismes et aux travailleurs qui oeuvrent en loisir, ce qu'il a qualifié de grande famille.

